



LÉGATION DE SUISSE  
EN TURQUIE

Ankara, le 3 mars 1955.

B.12.- A/z. R.P. No 11

Signature du Pacte turco-irakien.

Monsieur le Président de la Confédération,

En dépit de l'incertitude qui régnait, à cet égard, dans les milieux diplomatiques d'Ankara, le Pacte turco-irakien a été signé à Bagdad, le 24 février 1955. M. Men-deres, accompagné de M. Köprülü, avait quitté Ankara le 23 février dans le plus grand secret. On savait, comme je vous l'ai déjà annoncé, qu'il se préparait à partir incessamment ; mais son départ n'a été connu ici qu'à l'annonce faite, par des agences de presse étrangères, de son arrivée à Bagdad.

Le nouveau pacte a été rendu public à Ankara le 2 mars, dans sa rédaction anglaise, qui fait foi en dernier ressort. Vous voudrez bien en trouver ci-joint le texte, tel qu'il a été publié par le Ministère turc des Affaires étrangères.

En outre, l'entente n'ayant pu se faire quant à l'inclusion, dans le pacte lui-même, d'une disposition relative aux décisions de l'ONU sur la question palestinienne, car l'Irak n'a pas reconnu Israël, il fut décidé d'échanger, à cet égard, une lettre qui formerait un "appendix" au pacte. Cette lettre est reproduite dans l'annexe, selon le texte que j'ai pu me procurer sur place.

Le prix que les deux partenaires attachaient à conclure rapidement le traité en cause est confirmé par la hâte qu'ils ont apportée à le faire ratifier. En effet, deux jours après la signature, la ratification des parlements

Monsieur le Président Max Petitpierre,  
Chef du Département politique fédéral,

./.

B e r n e .

irakien et turc était acquise "à l'unanimité des voix et par acclamations".

---

On ne saurait douter que le Pacte turco-irakien crée, dans le Proche et le Moyen-Orient, une situation politique nouvelle. Il serait cependant prématuré d'en dégager dès maintenant la signification, car l'évolution qui est en train de se produire est loin d'être terminée. Elle ne fait même que commencer.

Il y a peu de temps encore, un fossé profond séparait les Pays arabes de la Turquie. Le réveil politique qui se manifeste en Turquie depuis quelques années est bien de nature à effrayer certaines capitales arabes, où l'on conserve le souvenir, encore récent du reste, de l'administration ottomane. Mais, les échecs auxquels se heurtèrent les premières tentatives turques de rapprochement portèrent leurs fruits. Ankara modifia sa tactique. C'est ainsi que, l'an dernier, voyait le jour le traité turco-pakistanaï, dont la conclusion étonna bien des observateurs politiques. Ce premier pas, il est vrai, n'était encore qu'une simple manifestation de volonté qui risquait de demeurer assez longtemps sans effet sur l'équilibre politique du Moyen-Orient.

La seconde étape, atteinte par la signature du Traité de Bagdad, est sensiblement plus importante. En effet, bien que membre de la Ligue arabe, l'Irak n'a pas reculé devant une décision qui devait provoquer, on le savait d'avance, le courroux de certains de ses partenaires. Il est incontestable que le Traité turco-irakien est un succès de la politique hardie, voire opportuniste de M. Menderes.

---

- 3 -

Sur le traité lui-même, il n'y a pas beaucoup à dire, car toute une série de problèmes que pose la collaboration turco-irakienne, sur le plan politique comme sur le plan militaire, ne sont pas encore définitivement résolus. Le pacte, qu'il s'agissait toutefois de conclure au plus vite, s'en tient donc à des généralités. Mais il constitue de la part des deux signataires l'affirmation d'une volonté qui risque d'avoir des conséquences sérieuses dans l'évolution de la situation politique au Moyen-Orient.

L'article 5 du pacte dispose que la nouvelle alliance est ouverte à d'autres partenaires, à la condition qu'il s'agisse de pays "fully recognized" par les parties contractantes. Cela exclut tout d'abord l'Union Soviétique, avec laquelle l'Irak n'a plus de relations. Comme il s'agit d'un pacte dirigé contre Moscou, cette précaution n'a rien que de très normal. Mais, cette même exclusion frappe également l'Etat d'Israël que les Pays arabes ne sont pas près de reconnaître. Cet aspect du Pacte de Bagdad est alors beaucoup plus symptomatique en ce qui concerne l'attitude de la Turquie envers Israël. En signant le Pacte de Bagdad, Ankara a renoncé à la politique d'équilibre qu'elle avait suivie jusqu'ici entre Israël et ses adversaires arabes, et cela, en dépit de la précaution prise quant au respect des décisions de l'ONU relatives au problème palestinien. Le coup a été durement ressenti par le Ministre d'Israël à Ankara, qui ne se fait plus d'illusion, m'a-t-il confié, quant à la suite des événements.

La querelle assez violente qui s'était élevée entre l'Egypte et la Turquie au sujet du Pacte turco-irakien, marque un léger apaisement. Pour l'instant, rien de précis ne saurait encore être avancé à cet égard. Mais la presse turque a subitement cessé la campagne de reproches et d'injures qu'elle avait lancée contre l'Egypte. Certains journaux turcs, proches des milieux gouvernementaux, ont même repris un ton aimable envers Le Caire. Ce matin même, l'of-

./.

ficieux "Zafer" imprimait que la Turquie partageait la douleur de l'Egypte à la suite des récents incidents de Gaza "où 38 héros égyptiens ont trouvé la mort". On est certainement en présence d'ordres donnés par le gouvernement, qui ne veut pas sacrifier ses derniers espoirs d'arriver, malgré tout, à une entente avec l'Egypte, même si, pour le moment, ce ne peut être qu'une cote mal taillée.

D'un autre côté, Ankara est très déçue du comportement du nouveau gouvernement syrien, "que la France, m'a dit aujourd'hui même M. Köprülü, encourage dans son hostilité contre la Turquie". Damas, on le sait, vient de déclarer son opposition au Pacte turco-irakien. Le ministre turc précité semble placer beaucoup d'espoirs dans la chute prochaine du cabinet de M. Sabri Assali, auquel il donne, m'a-t-il dit, six mois d'existence, au plus. Mais, en attendant, le cas de la Syrie gêne considérablement l'action d'Ankara, non seulement parce que les deux pays ont une frontière commune, mais encore à cause de l'effet des décisions syriennes sur le Liban et la Jordanie.

Le nouvel ambassadeur du Liban à Ankara a brusquement adopté une attitude réticente devant les ouvertures turques. Son pays, m'a-t-il déclaré, ne saurait prendre position à l'égard de l'invitation à entrer dans le pacte turco-irakien tant que la situation demeure aussi confuse au sein du monde arabe.

La visite du Président Chamoun à Ankara est toujours annoncée pour le début d'avril. Mais, certains observateurs la tiennent déjà pour problématique.

Ankara redouble d'efforts pour s'attirer la sympathie et la confiance des pays arabes hésitants. C'est ainsi que la Turquie vient de faire cadeau à la Jordanie de trois avions de guerre, qu'une délégation militaire a déjà conduits à Aman.

---

- 5 -

En résumé, vue d'Ankara, la situation provoquée, dans le Moyen-Orient, par la signature du Pacte turco-irakien ressemble à un écheveau dont les fils s'embrouillent. Plus que jamais, semble-t-il, luttant pour la prédominance de leurs intérêts, les grandes puissances occidentales (Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) s'y opposent les unes aux autres. Cela n'est pas pour aider à démêler une situation qui tend à devenir un imbroglio.

---

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse

*Donat*